

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Date de la
convocation
01.07.2022

Date d'affichage
01.07..2022

Nombres de
membre

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Sylvie VUILLET, Gilberte BADAIRE, Yann GOLLION, Christian AMEUR, Jonathan RÉMÉNÉ, Aurélie DAUBIN, François DAUBIN, Sophie THIRET épouse ALLION, Ilona BERNY-VILFROY.

Absents donnant pouvoir : Aurélia BLOT à Gilberte BADAIRE, Dominique BAUDOIN à Florence BONDUEL.

Absente excusée : Catherine FOUCAULT.

Délibération
2022-33

Pour 14
Contre : 0
Abstention : 0

Extension de la vidéosurveillance

La petite délinquance semble augmenter sur la commune.

Le parking de l'école situé à l'arrière de la salle des fêtes serait un lieu de rencontre, à l'abri des regards, propice au trafic.

Des devis ont été sollicités auprès de la société SRTC (SIRET 34121157100029) ayant déjà installé des caméras sur la commune fin 2021.

Les autorisations de vidéosurveillance délivrées par la Préfecture en 2021 permettent l'extension de parc de vidéosurveillance par simple déclaration.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Décide d'installer 3 nouvelles caméras dont une à vision nocturne et à lecture de plaque d'immatriculation aux arrières de la salle des fêtes et de l'Eglise,

Choisit de contractualiser avec la société SRTC pour un montant de 8 879.31 €HT / 10 655.17 €TTC.

Certifiée exécutoire, Pour extrait conforme,
Le Maire, Florence BONDUEL,



Réception Préfecture le
n°enregistrement ACTES
.....